

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 7 NOVEMBRE 2022

Sont présents:

- Les conseillères mesdames Marielle Gauthier, Sophie Bouchard, Noémi Soulard, Chantal Godbout, Blaise Boisvert
- Le conseiller M. Réjean Bernard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Fanny Rossier-Dupras.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Sylvie Perreault comme directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 18h58.

2. 22-11-258: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté.

- 1. Ouverture de la séance; Il est 18h58**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022**
- 4. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 Octobre 2022.**
- 5. Avis de Motion donné concernant un projet de Règlement sur les Animaux**
- 6. Avis de Motion donné concernant un projet de règlement relatif au traitement des élus**
- 7. Correspondances**
 1. Statut d'avancement Vidéotron
 2. Statut avancement négociations concernant fond de mise en valeur lots intra et épars
 3. FCEI : Demandes des PME concernant prochain budget 2023
 4. Le code Ducharme
 5. Cadre du Programme sur la redistribution redevances pour élimination MR 2021 :164 510.33\$
 6. Regroupement vigilance mines Abitibi-Témiscamingue Eau Secours
 7. Suivi Emploi Étudiant
 8. Règlement Hébergement touristique
 9. NORD-FLO solutions en pompage eaux potable et eaux usées
 10. Historique des vidanges de boues
 11. Message Ministre de la Sécurité publique
 12. Information Dépôt des rôles Triennaux Secteur Nord
- 8. Présentation des comptes à payer;**
- 9. Diverses résolutions:**
 - 1) Nouveau Contrat de travail Inspecteur municipal
 - 2) Révision du traitement des élus semestriels
 - 3) Projet de migration du courriel (version 1.0) CIA informatique au lieu Radium
 - 4) Demande de prêt de salle de Citoyen pour une formation
 - 5) Demande Cercle des Fermières
 - 6) Demande Club Optimiste de La Reine
 - 7) Véhicules lourd Inter 40s (6 roues)
 - 8) Entente relative au contrôle des animaux
 - 9) Dépôt de soumission de la cueillette et transport résiduelle et recyclable. Les Entreprise JLR
 - 10) Dépôt des 2 offres de service pour vérifications comptable 2022-2023-2024
 - 11) Soumission déneigement Pont La Reine- vers Clerval
 - 12) Pancarte Bibliothèque
 - 13) Mise au point du Nivelage
 - 14) Dossier Achat de terrain matricule 0414 41 6174
 - 15) Dossier CNESST
 - 16) Dépôt de taxes impayés et Ventes pour non-paiements de taxes
 - 17) Résolution demande d'un ministre issu de la Région l'A.-T.
 - 18) Cellulaire de la municipalité
 - 19) Formation Eau Potable
 - 20) Demande d'un Citoyen suite à un Remplacement ponceau
 - 21) Alarme La Sarre

10. Période de questions (de 19h30 à 20h);
11. Voirie;
12. Inspecteur Municipal;
Suivi de Dossiers;
13. Ponts;
14. Projet et Développement;
 1. Suivi : Projet PRABAM
 2. Volet 4 Subvention 50 000\$ 80%
15. Varia (Sujets Divers)
16. Suivi et Actions à faire;
17. Rapport des activités du maire et des conseillers;
18. Clôture de la séance. Il est ___ h ___

3. 22-11-259 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
3 OCTOBRE 2022.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Sophie Bouchard, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 Octobre 2022;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 Octobre 2022.**

5. 22-11-260 : AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Réjean Bernard qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption du règlement « Règlement sur les animaux » abrogeant le règlement 241.

6. 22-11-261 : AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Blaise Boisvert qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté concernant un projet de règlement relatif au traitement des élus et abrogeant le règlement 221.

7. CORRESPONDANCES

1. Statut d'avancement Vidéotron
2. Statut avancement négociations concernant fond de mise en valeur lots intra et épars
3. FCEI : Demandes des PME concernant prochain budget 2023
4. Le code Ducharme
5. Cadre du Programme sur la redistribution redevances pour élimination MR 2021 : 164 510.33\$
6. Regroupement vigilance mines Abitibi-Témiscamingue Eau Secours
7. Suivi Emploi Étudiant
8. Règlement Hébergement touristique
9. NORD-FLO solutions en pompage eaux potable et eaux usées
10. Historique des vidanges de boues
11. Message Ministre de la Sécurité publique
12. Information Dépôt des rôles Triennaux Secteur Nord

8. 22-11-262 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour Septembre 2022, au montant de 10 205.11\$, pour Octobre 2022, au montant de 138 839.98\$, pour Novembre 2022, au montant de 5 826.65\$ et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en Septembre et Octobre 2022 pour les semaines 34-35,36-37,39,-40-41 et 42-43 de 15 767.63 \$ et les DAS

remises gouvernementales en d'Août payées en Septembre 2022 de 1 480.70 \$ et de Septembre payées en Octobre 2022 pour 2 948.00\$.

- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de Septembre 2022 au montant de 819.41\$ et d'Octobre 2022 au montant de 4 021.67\$.
- Un grand total de 179 909.15\$ pour Septembre, Octobre jusqu'au 7 novembre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **22-11-263 : Nouveaux contrat de travail Inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal M. Jean-Guy Hébert a déposé au conseil un nouveau contrat de travail effectif pour le 01 Janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissances de la demande;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que les conditions de ce nouveau contrat de travail soit accepté et signé par la directrice générale pour être effectif le 1 janvier 2023 comme mentionné dans le contrat.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) **22-11-264 : Révision du traitement des élus semestriels**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que le traitement d'un élu pour 2022 s'effectue mensuellement et qu'en 2023 tous les traitements de tous les élus s'effectueront mensuellement au lieu de semestriellement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) **22-11-265 : Projet de migration du courriel (version 1.0)**

CONSIDÉRANT QUE Radium Multimédia n'offrira plus le service des courriels pour les municipalités d'Abitibi-Ouest à compter de 2023;

CONSIDÉRANT que CIA Informatique offre le service pour la migration des courriels (version 1.0);

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de demander à CIA Informatique pour soutenir le service des courriels et de faire les changements nécessaires.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **22-11-266 : Demande de prêt de salle de Citoyen pour une formation**

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter la demande pour donner des cours de préparation aux mariages pour les prochaines années moyennant le coût du ménage en vigueur à chaque année, exemple en l'année 2022, il est de 50\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) **22-11-267 : Demande Cercle des Fermières**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du Cercle des Fermières de leur prêter la salle communautaire gratuitement pour deux événements, soit le projet de couture en novembre 2022 et la vente de pâtisseries le 3 décembre 2022. Le cercle des fermières s'assureront de faire le ménage de la salle communautaire pour les deux événements.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) **22-11-268 : Demande Club Optimiste de La Reine**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du Club d'Optimiste : soit l'autorisation

d'utiliser le terrain de tennis et ses installations pour procéder à l'aménagement d'une patinoire pour la période hivernale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) 22-11-269 : Véhicules lourd Inter 40s (6 roues)

CONSIDÉRANT QUE le véhicule lourd Inter 40 S 1995 6.7 L soit le 6 Roues est en très mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE le véhicule coûterais trop cher à faire réparer selon l'inspection annuelle au garage pour continuer à rouler sur la route;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de le faire remiser le véhicule et d'aviser la société de l'assurance automobile du remisage concernant le certificat d'immatriculation dans le dossier 19838333.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) 22-11-270 : Entente relative au contrôle des animaux

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'aviser la SPCA soit Mme Diana Morency, sous-traitante de la SPCA que l'entente relative au contrôle des animaux ne sera pas renouveler pour la prochaine année soit 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) 22-11-271 : Dépôt de la soumission et acceptation du contrat pour la cueillette et le transport des matières et le transport des matières résiduelles et de matières recyclables pour l'année 2023.

CONSIDÉRANT l'offre de contrat reçue des Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), relativement à la cueillette et le transport des matières résiduelles et des matières recyclables pour l'année 2023.

CONSIDÉRANT l'annexe 1 de ladite entente à l'effet que lors de circonstances difficiles dues à des conditions météorologiques rendant la chaussée glissante ou enneigée, certaines rues ou rangs pourraient être reportés ou annulés lors des collectes hebdomadaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité:

- d'accepter l'offre de service reçue de Les Entreprises J.L.R. (9151-1634 Québec Inc.), pour l'année 2023, au montant de 29 650.00 \$, plus les taxes applicables, incluant les frais d'administration, les voyages supplémentaires, excluant la collecte des encombrants,
- d'appuyer les conditions énumérées à l'annexe 1 de l'offre de services, la municipalité devra toutefois agir prioritairement lors de situations difficiles afin d'éviter les frais supplémentaires dus aux conditions climatiques,
- d'autoriser la mairesse, Mme Fanny Dupras-Rossier, à signer le contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10) 22-11-272 : Dépôt de la demande des soumissions pour la vérification Comptables des livres de la municipalité de La Reine (2022-2023-2024)

CONSIDÉRANT QUE la demande de 2 soumissions comptable a été envoyée par voie d'invitation écrite en octobre 2022 pour une soumission de vérification comptable pour les années 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT QUE les années pour la demande d'appel d'offre à nos deux firmes ne sont pas les bonnes, cela aurait dû être 2022-2023-2024;

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par M. Rejean Bernard et résolu à l'unanimité de retourner en appel d'offre pour la vérification comptable aux deux firmes pour les années 2022-2023-2024.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11) 22-11-273 : Soumission déneigement Pont La Reine- vers Clerval

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission pour le déneigement entre La Reine vers Clerval soit .5 kilomètre (Partie Rurale qui appartient à La Reine) de 2000.00\$ pour 2023 de la Municipalité de Clerval

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) 22-11-274 : Pancarte Bibliothèque

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'autoriser au comité de la bibliothèque d'acheter une nouvelle pancarte avec le nouveau logo et il y aura adaptation du cadre –poteau pour la grandeur de la pancarte par la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

13) Mise à point du Nivelage

Une mise au point du nivelage a été fait par Mme Fanny Dupras; mairesse

14) 22-11-275: Dossier Achat de terrain matricule 0414 41 6174

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut acquérir le terrain matricule 0414 41 6174;

CONSIDÉRANT QUE le mandat a été confié à la notaire Audrey-Anne Mercier de La firme Carreau et Gingras, notaires Inc.;

ADVENANT QUE Maître Audrey-Anne Mercier après vérifications, nous confirme Qu'elle ne pourra pas s'occuper du mandat à cause de problème de propriétaire Inscrit au Registre foncier;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à faire les démarches nécessaires auprès de la M.R.C. de l'Abitibi-Ouest.

15) Dossier CNEEST

La Directrice générale informe que le taux de CNEEST passera de 1.551\$ à 1.54\$ par tranche de 100.00\$ de salaire assurable

16) 22-11-276 : Dépôt de taxes impayés et Ventes pour non-paiements de Taxes 2022

CONFORMÉMENT l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la greffière-trésorière procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires aux membres du conseil municipal pour analyser les ventes pour immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales.

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la directrice générale envoie des lettres certifiées à tous ceux qui sont en défaut de paiement de taxes comme indique et de regarder avec la MRC d'Abitibi-Ouest pour les partiels de terrains qui sont en défaut de paiement de taxe également.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

17) 22-11-277 : Absence d'un (e) ministre issu de la Région l'A.-T.au sein du conseil des ministres

CONSIDÉRANT QUE le principe de représentativité régionale au sein du conseil des ministres est généralement reconnu et que l'histoire a démontré que les gouvernements qui se sont succédé ont respecté ce principe lorsqu'ils étaient en mesure de le faire ;

CONSIDÉRANT QUE, le 3 octobre 2022, les candidat(e)s issu(e)s du groupe parlementaire formant le gouvernement ont été élu(e)s dans les trois circonscriptions – Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda-Témiscamingue – de l'Abitibi-Témiscamingue par de fortes majorités ;

CONSIDÉRANT QUE ces personnes ont été élues par la population parce qu'ils sont bien ancrés dans leur milieu et qu'ils ont une connaissance fine des enjeux qui doivent cheminer à Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec a, lors de la nomination du conseil des ministres, exclu la totalité des représentants de l'Abitibi-Témiscamingue d'un conseil comptant une trentaine de ministres excluant ainsi la région des réflexions et orientations de ce conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec a également nommé M. Mathieu Lacombe, député de Papineau, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'un(e) ministre régional(e) issu(e) de l'Abitibi-Témiscamingue et le traitement des dossiers par une personne d'une autre région mettent à risque l'efficacité et les mécanismes de traitement des dossiers régionaux ;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un(e) ministre régional(e) issu(e) de l'Abitibi-Témiscamingue au conseil des ministres pourrait permettre de prévenir en amont les politiques/programmes « mur-à-mur » dont la mise en œuvre affecte parfois le développement de la région ;

CONSIDÉRANT QUE les réalités uniques et les enjeux majeurs qui concernent l'Abitibi-Témiscamingue justifient amplement la présence d'une personne qui habite le territoire, vit les problématiques et en ressent les conséquences ;

CONSIDÉRANT QUE les grands chantiers qui seront entrepris par votre gouvernement sur le plan de la pénurie de main-d'œuvre, de la pénurie de logement et de garderie, de la décentralisation du système de santé et autres ne peuvent se discuter sans la contribution en amont d'un(e) représentant(e) de l'Abitibi-Témiscamingue ;

CONSIDÉRANT QUE l'élection d'un gouvernement majoritaire comptant 90 députés sur un total de 125 devrait permettre aisément le respect de la représentativité régionale, surtout pour une région représentée à 100% par des député(e)s du gouvernement ;

CONSIDÉRANT QUE cette décision d'exclure un(e) représentant(e) de l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas respectueuse de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et qu'elle génère un fort mécontentement de même qu'une grande inquiétude dans les cinq MRC de la région ;

CONSIDÉRANT QUE cette décision représente le point culminant d'une tendance qui s'opère depuis plusieurs années à l'effet que les gouvernements centralisent les pouvoirs décisionnels de l'Abitibi-Témiscamingue vers d'autres régions du Québec rétrécissant toujours plus le pouvoir relatif de la région dans les organes étatiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Coalition avenir Québec a réitéré à maintes reprises être « le gouvernement des régions » ;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité :

QUE soit nommé dans les plus brefs délais un(e) élu(e) issu(e) de l'Abitibi-Témiscamingue au conseil des ministres et que le poste de ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue puisse être attribué à une personne qui habite le territoire ;

QUE copie de cette résolution soit transmise à :

M. François Legault, premier ministre du Québec ;
M. Pierre Dufour, député d'Abitibi-Est ;
Mme Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest ;
M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Adoptée unanimement

18) Cellulaire de la municipalité

Le cellulaire de la municipalité qui est en vigueur sera le cellulaire avec le même numéro de service pour les appels d'urgence dont 819-333-8670. Une personne du bureau aura la responsabilité de répondre si les transferts d'appels sont possibles sinon le conseil envisageront une autre solution.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

19) 22-11-278 : Formation Eau Potable

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité du conseil de faire l'affichage d'un poste pour Responsable de l'eau potable et le candidat retenu devra suivre une formation de 16 jours en ligne, Payé par la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

20) 22-11-279 : Demande d'un Citoyen suite à un remplacement ponceau

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité du conseil de faire parvenir une lettre au citoyen pour sa demande de faire mettre du gravier sur son ponceau en résumant que sa demande ne sera pas acceptée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

21) 22-11-280 : Alarme La Sarre

Il est proposé par Mme Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de mettre à jour les responsables de la municipalité advenant une alarme à l'entreprise Alarme La Sarre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10. PÉRIODE DE QUESTION (de 19h30 à 20h);

11. VOIRIE;

**12. INSPECTEUR MUNICIPAL;
Suivi de Dossiers;**

13. PONTS;

14. PROJETS ET DEVELOPPEMENT;

1) Suivi : Projet PRABAM

La directrice générale adjointe nous fait un résumé de l'avancement des travaux.

2) 22-11-283 Volet 4 Subvention 50 000\$ 80%

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandater Mme Sylvie Perreault pour une Subvention Volet 4 soit 50 000.\$ à 80% pour un projet d'un toit sur la patinoire.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15. VARIA (SUJET DIVERS);

1) Demande achat de terrains Citoyen par lettre

Demande remise à la prochaine assemblée par manque d'informations.

2) Drone logique

La directrice générale adjointe explique le projet du drone logique et les avantages pour la municipalité et l'inspecteur municipal. Elle donne les couts du projet qui seront payés par les municipalités mais au moins 7 sont requises pour que le projet se concrétise.

16. SUIVI ET ACTIONS A FAIRE;

17. RAPPORT DES ACTIVITÉS MAIRESSE ET CONSEILLERS;

18. 22-11-284 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyée par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 22h41.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras

Je, Fanny Dupras, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.